

ACQUISITION D'UNE CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL DE CHAMPAGNE

Je (Nous) soussigné(e)(s).....
Nom (le cas échéant, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse ou de veuve)
– Prénoms

Domicilié(e)(s) à THONON-LES-BAINS (adresse complète).....

**Sollicite (ons) l'autorisation d'acquérir une concession nouvelle le.....
au tarif**

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cinquantenaire – 3 places | <input type="checkbox"/> Trentenaire ou | <input type="checkbox"/> Quinzenaire – caveau neuf (3 places) |
| <input type="checkbox"/> Cinquantenaire – 6 places | <input type="checkbox"/> Trentenaire ou | <input type="checkbox"/> Quinzenaire – caveau ancien (3 places) |
| <input type="checkbox"/> Cinquantenaire – 9 places | <input type="checkbox"/> Trentenaire ou | <input type="checkbox"/> Quinzenaire Pleine terre (1, 2 ou 3 places) |
| | <input type="checkbox"/> Cinquantenaire – Pleine Terre (1, 2 ou 3 places) | |
| <input type="checkbox"/> Jardin d'urnes, Quinzenaire | ou <input type="checkbox"/> Trentenaire (4 places) | |
| <input type="checkbox"/> Trentenaire - Columbarium "ancien", "mur-jardin du souvenir" ou "pyramides" (4 places) * | | |
- * Barrer selon la situation

Pour y fonder la sépulture :

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Individuelle :
(Nom et prénoms de la personne qui pourra être inhumée) |
| <input type="checkbox"/> Familiale : pour y fonder sa (leur) sépulture(s) et celle des membres de sa (leur) famille |
| <input type="checkbox"/> Collective ou Nominative : pour y fonder sa (leur) sépulture(s) et celle des personnes figurant ci-dessous (aucune autre inhumation ne sera autorisée)
.....
.....
..... |
- (Nom et prénoms des personnes, **qui auront le droit d'y être inhumées**)

Je m'engage (nous nous engageons) à verser entre les mains du Receveur municipal, le prix et les frais afférents à ladite concession, ainsi que toutes les taxes et redevances qui seraient dues pour les inhumations et exhumations, tels qu'ils sont fixés par délibération du Conseil Municipal dûment approuvée et par les règlements en vigueur.

Je m'engage (nous nous engageons) **en outre**, à ne rien réclamer à la Commune dans le cas où la sépulture serait endommagée par des mouvements de terrains résultant d'infiltrations, d'anciennes carrières, ou de toute autre cause.

J'ai (nous avons) **pris connaissance** qu'en cas de non renouvellement dans les deux ans suivant l'échéance, la commune peut faire procéder à la crémation des restes exhumés lors de la reprise de la concession (article L 2223-4 du Code général des collectivités territoriales) :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Je déclare (nous déclarons) être opposé(e)(s) à la crémation des restes exhumés |
| <input type="checkbox"/> Je déclare (nous déclarons) ne pas être opposé(e)(s) à la crémation des restes exhumés |

Pièces à fournir : livrets de famille (du défunt, du concessionnaire), justificatif de domicile du défunt et du concessionnaire et pièces d'identités du(des) déclarant(s) et chèque à l'ordre du trésor public

Fait à THONON-LES-BAINS, leSignature(s) du (des) déclarant(s)